**HRS4R – Groupe de travail n° 1 : aspects éthiques**

**et professionnels du métier de chercheur**

Compte-rendu de la réunion du 17/12/2019

*Présents : Françoise DEBIERRE-GROCKIEGO, Isabelle GUILLOUET, Manuelle RUILIER, Morgane GUIBERT,* ***Daniel ALQUIER****, Christian GARBAR, Eric BRICOUT, Killian RASCHEL, Daniel MIRZA, Thierry MOREAU, Frédéric MATYJAS*

*Excusés : Lydia SEABRA,* ***Jérôme CASAS****, Benjamin LAVERGNE, Jérôme THIBONNET*

* **L’analyse de l’item 8 – Diffusion et exploitation des résultats, dresse les constats suivants :**

- l’UT soutient la création sous toutes ses formes, d’une part en encourageant l’innovation et le goût d’entreprendre, et d’autre part en construisant une passerelle entre le monde universitaire et les entreprises.

En tant que membre du réseau Innovation en Région Centre-Val de Loire, l’UT participe à l'identification des besoins des industriels, afin de les mettre en adéquation avec les compétences de ses unités de recherche. Elle accompagne activement les chercheurs ayant la volonté de valoriser leurs travaux de recherche par la création d’entreprises innovantes et/ou par les transferts de savoir et savoir-faire, vecteurs essentiels de valorisation et de diffusion des travaux de recherche : c’est le Service Partenariat Innovation Valorisation (SPIV). Pour la création, c’est par l’intermédiaire de la chargée de mission entrepreneuriat, qui est l'interlocuteur pour suivre et conseiller les chercheurs dans leurs démarches ; elle travaille en collaboration étroite avec les acteurs régionaux de transfert de technologies, notamment la structure C-Valo qui a succédé à la SATT Grand Centre.

- par ailleurs, dans l’optique de valoriser au mieux ses travaux, l'UT héberge plusieurs jeunes entreprises au sein de ses unités de recherche, ayant ou pas les labels JEU ou JEI.

- l’établissement organise sur 3 jours, avec l’aide de la structure PEPITE Centre Val de Loire, un séminaire de sensibilisation des doctorants à l’entrepreneuriat.

- également, PEPITE accompagne et forme les étudiants et jeunes diplômés qui ont un projet de création d'entreprise, avec la délivrance du diplôme d'étudiant entrepreneur (D2E). Des places sont réservées dans cette formation pour les doctorants.

- concernant l’identification des chercheurs, pour l’instant, très peu d’EC de l’UT sont inscrits ou ont adhéré à ORCID (Open Researcher and Contributor ID, soit « identifiant ouvert pour chercheur et contributeur », est un code alphanumérique non propriétaire, qui permet d'identifier de manière unique les chercheurs et auteurs de contributions académiques et scientifiques). Présence des chercheurs (toujours à titre individuel) sur différents réseaux (autres que ORCID) comme Scopus, Research Gate, Academia … . A ce jour, il n’y a pas eu de choix d’établissement.

* **Item 8 - Les écarts décelés et les propositions d’action(s) :**

- créer une vitrine ou un portail numérique sur le transfert de technologies et savoir-faire de l’UT (par thématique).

- diffuser davantage la culture « openscience » ; lien avec le portail archives ouvertes HAL (<https://hal-univ-tours.archives-ouvertes.fr/>) , en encourageant le dépôt des publications. Mettre en place les PGD (Plan de Gestion des Données) adaptés aux domaines de spécialités.

- méconnaissance du dispositif ORCID, alors que bientôt rendu obligatoire dans certains cas 🡪 s’y préparer d’ores et déjà en informant la communauté des EC sur le fonctionnement, l’intérêt et la finalité.

* **L’analyse de l’item 9 – Engagement vis-à-vis de la société, dresse les constats suivants :**

- bon nombre d’actions de vulgarisation sont déjà menées : thèse en 180 secondes, fête de la science, Université du Temps Libre (UTL), conférences grand public studium, « The Conversation », etc … .

- l’UT vient de débuter une expérimentation visant à accueillir des publics défavorisés de 3ème pour leur faire découvrir d’autres métiers ; dans l’immédiat, ce sont 10 laboratoires qui se sont portés candidats pour réaliser la chose.

- des référents « communication » ont été nommés dans les labos ; ils sont chargés d’informer et de conseiller les personnes voulant publier leurs travaux ou articles, diffuser/transmettre leur savoir, ou tout simplement faire connaître leur discipline.

* **Item 9 - Les écarts décelés et les propositions d’action(s) :**

- afin d’améliorer la diffusion de la culture scientifique, se rapprocher de certains lycées et collèges en leur proposant l’intervention de doctorants ; en contrepartie, les volontaires pourraient se voir rémunérer en HC ou allouer des crédits doctoraux supplémentaires.

- le journal de l’UT est actuellement diffusé en interne 🡪 étendre sa diffusion à l’extérieur et au « grand public » en version électronique.

- élaborer un véritable plan de communication institutionnel qui permettrait de mieux harmoniser, réguler, coordonner, fluidifier toutes les demandes de publications.

* **Item 10 – Non-discrimination :** traité par le GT3.
* **L’analyse de l’item 11 – Système d’évaluation des chercheurs qui doit tenir compte de l’ensemble de leurs activités (publications, enseignement, tâches administratives …), dresse les constats suivants :**

- le HCERES réalise déjà une évaluation globale de l’établissement, une évaluation de chaque unité de recherche et de chaque formation. A titre individuel, ce travail est normalement dévolu aux CNU, (dont certaines sections refusent d’évaluer les dossiers …). Pour les organismes de recherche, cette évaluation individuelle est déjà en place.

- dans les universités, un retour sur les carrières individuelles de chercheur est réalisé via l’évaluation pour l’attribution de la PEDR (évaluation par le CNU / statistiques nationales ; attribution de la PEDR par la CR partant de ces évaluations (seuls dossiers A (20%) sont sûrs d’être retenus, B (30%) en fonction des crédits disponibles, C (50%) ne peuvent être retenus). Cependant, il est crucial de noter que seul les EC candidats sont évalués (avec une majorité de gens présentant des dossiers de qualités) ce qui introduit un biais certain.

- toutefois, une politique volontariste est menée pour les chercheurs en difficultés (cf. item 37 du GT4), sans omettre les entretiens annuels effectués pour les chercheurs recrutés sur projets.

* **Item 11 - Les écarts décelés et les propositions d’action(s) :**

- néant

* **Fin de réunion et suite :** l’ensemble des items ont été passés en revue et discutés ; il s’agissait donc aujourd’hui de la troisième et dernière réunion du GT1, ainsi que de la fin de la phase « gap analysis ».